



Vice-Primature
Ministère du Plan

La Vice-Premier Ministre



Truex pour disposition
2019/01/29
[Signature]

N° 010 /CAB/VPM/PLAN/EMT/ITIE/rm/2020

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
(Avec l'expression de mes hommages les plus déférents)
Palais de la Nation
- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(Avec l'expression de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
- Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC ;
- Monsieur l'Inspecteur Général des Finances-
Chef de Service ;
- ✓ - Madame le Coordonnateur National a.i. de l'ITIE-RDC.
(Tous) à Kinshasa/Gombe

A Monsieur l'Inspecteur Général des
Finances- Chef de Service
à Kinshasa/Gombe

Concerne : Crédibilisation des déclarations de l'État, Rapport ITIE-RDC 2017

Monsieur l'Inspecteur Général des
Finances-Chef de Service,

Comme vous le savez, avant la publication d'un Rapport ITIE, l'Inspection Générale des Finances (IGF) procède à la certification des déclarations de l'Etat dans l'optique de les crédibiliser en vue de se conformer à l'exigence 4.9 de la Norme ITIE relative à la fiabilisation des données.

Le Rapport ITIE-RDC 2017 en cours d'élaboration devant être publié au plus tard le 31/12/2019, je vous demande de prendre toutes les dispositions utiles en vue de permettre au Comité Exécutif de rencontrer cette exigence.

Vu le temps très court qui reste, il va de soi que l'opinion de l'IGF sur les déclarations de l'Etat sera émise juste après la publication dudit rapport, soit au plus tard le 31/01/2020. Ceci est cohérent avec la recommandation de l'Administrateur Indépendant qui avait convenu avec le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC que le formulaire synthèse de déclaration des Régies financières à contresigner par l'IGF soit édité directement après les travaux d'ajustement des déclarations qui, pour le présent Rapport, n'ont pris fin que le 15 décembre 2019.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur l'Inspecteur Général des Finances-Chef de Service**, l'expression de ma considération distinguée.

Elysée MUNEMBWE TAMUKUMWE

